

conduite par le capitaine Schorrer, se rendant de Québec à la Pointe-aux-Ésquimaux, se trouva dans un grand danger de périr. Les passagers eurent alors l'heureuse inspiration de recourir à la bonne sainte Anne, promettant que s'ils étaient sauvés par sa puissante médiation, ils feraient publier ce fait dans ses Annales. Ayant été exaucés d'une manière toute miraculeuse, je viens au nom de l'équipage acquitter cette dette de reconnaissance, en vous priant, révérend monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer cette faveur dans vos Annales.—W. S.

6 avril 1883.

SAINT-ISIDORE.—¹Au mois d'octobre dernier, je tombai gravement malade ; trois fortes hémorrhagies me réduisirent bientôt à une extrême faiblesse qui laissait tout à craindre. Je me recommandai alors à sainte Anne. Je demandai une neuvaine, et je promis de faire dire une messe en son honneur, si je recouvrais la santé. Comme j'éprouvais un mieux sensible à la fin de la neuvaine, j'en fis faire une seconde et je pris la résolution de m'abonner à vos intéressantes Annales. Les forces m'étant revenues graduellement, j'ai rempli mes promesses, et, de plus, dès que les beaux jours me le permettront, j'irai m'agenouiller aux pieds de ma Bienfaitrice, dans son sanctuaire aimé, pour la remercier de ses faveurs et la prier de me continuer sa protection tant spirituelle que temporelle.

PAUL VALLIÈRE.

8 avril 1885.

ANGE-GARDIEN DE ROUVILLE.—Depuis plusieurs années ma vue s'affaiblissait graduellement. Des soins médicaux donnés d'une manière régulière n'avaient pu arrêter le progrès du mal. J'en étais arrivée à ne pouvoir plus faire les ouvrages de ma maison qu'avec une difficulté extrême. Ma famille encore jeune et assez nombreuse, l'absence de moyens, et la perspective d'une cécité complète me faisaient envisager